

## MC AD

## Carrières sanitaires et sociales

# MENTION COMPLÉMENTAIRE AIDE A DOMICILE

## MON METIER

### Fonction

L'aide à domicile exerce ses fonctions auprès des familles rencontrant des difficultés, des personnes âgées et des personnes handicapées ; vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès des usagers aidés. Sa formation technique et humaine lui permet une approche globale de la personne, dans la limite de ses compétences et des contraintes imposées ; c'est une réponse aux besoins de la vie quotidienne. Il contribue au maintien de leur vie sociale.

A l'issue de la formation le titulaire de la M.C. Aide à Domicile, doit être capable de :

- appréhender les situations et leurs évolutions
- concevoir, réaliser, servir : repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits
- réaliser l'entretien et l'hygiène : cadre de vie - équipement - linge - vêtement
- contribuer aux : soins d'hygiène corporelle - confort et sécurité des usagers
- favoriser les activités : culturelles, de loisirs, de maintien et de restauration de l'autonomie
- participer : à la gestion familiale, aux démarches administratives courantes
- solliciter les partenaires compétents

## QUALITES REQUISES

- Bonne santé
- Goût pour un travail actif auprès des personnes
- Adaptabilité aux différents milieux
- Discrétion, tact et courtoisie
- Sens des responsabilités

## MA FORMATION

### La formation se partage entre :

#### Le lycée pour l'étude de :

- Sciences Médico-sociales
- Physiopathologie
- Technologie du logement
- Communication
- Techniques de services à l'usager à domicile
- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

#### Trois stages en milieux professionnels (512 heures / an) :

- au domicile privé des familles, des personnes âgées ou handicapées
- au domicile collectif des personnes âgées ou personnes handicapées (foyer logement unité de vie)
- en structures médico-sociales accueillant les différents publics

## Statut Lycéen

## Conditions d'accès à la formation

L'accès en formation est ouvert, après examen de leur dossier, aux candidats titulaires :

- des BEP **Carrières Sanitaires et Sociales**, **Bioservices** dominante agent technique d'alimentation, **BEPA** option services aux personnes
- des CAP **Employé technique de collectivités**, **Assistant technique en milieu familial et collectif**

## Validation

Mention complémentaire : **AIDE A DOMICILE**

Titulaire de droit du **DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale)**

**CAP Petite Enfance (validation stage Petite Enfance)**